L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 11 AVRIL 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No. 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

DEMANDES.

GASOLINE 9c gal., huiles, stoves, lampes, etc. F. Pecoul, 66 Chartres. Téléphone 1007. 24 mars—1m

ON désire acheter antiques, bronze, ancien ameublement découpé, pendules, tableaux, vieille porcelaine, plats, assiettes, ornements et argenterie. Adresser P. Finkinstine, en ville. Boite de Poste No 1,756. 13mars—30f

A VENDRE.

MEUBLES de seconde main en toute quantité pour du comptant. Ellison, encoignure Ste-Anne et Royale. 8 av—1m

A LOUER.

A LOUER—L'Hôtel "Frappart", à Mandeville, en tout ou en partie. S'adresser à A. Walz, 91 Decatur, ou à bord du steamer Camélia, ou à Denis Béchac, coin Conti et Bourbon. 11 avril—1 m

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév—

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Importante Vente à l'Encan D'Actions et Bons —DE— VALEUR.

Actions de Banques.
Actions d'Assurances.
Actions de Homestead.
Actions Diverses.

BONS DE VILLE, 6 pour cent.

BONS DE CHEMIN DE FER, 6 pour cent.

VENTE EN PARTAGE.

Dans l'affaire de Veuve Thomas O'Rorke vs S. S. Rusha et al. Cour Civile de District.

Au plus haut Enchérisseur.
A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet. MERCREDI, 11 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division A., rendu le 15 mars 1894 et signé le 21 mars 1894, dossier No 41,251 dans l'affaire de Veuve Thomas O'Rorke vs S. S. Rusha et al, pour un partage, à l'enchère publique au plus haut et dernier enchérisseur, il sera vendu:

Actions de valeur.

12 actions du fonds capital, Canal Bank de la Nouvelle-Orléans de $100 chacune payées en plein.

25 actions du fonds capital de la Crescent City R. R. Co. de $100 chacune, payées en plein.

2 actions du fonds capital de la Sun Mutual Insurance Co. de $100 chacune, payées en plein.

1 action du fonds capital de la Merchant's Insurance Co. de $100 chacune, payées en plein.

7 actions du fonds capital de la Home Insurance Co de $100 chacune, payées en plein.

7 actions du fonds capital de la N. O. Insurance Co. (Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans) en liquidation de $100 chacune, payées en plein.

88 actions du fonds capital de la Jefferson Hall Association de $10 chacune, payée en plein.

8 actions du fonds capital de la Mutual Building and Homestead Association, valeur actuel, $200 chacune, payées en plein.

10 actions du fonds capital de la Prytania Street Market Co. de $10 chacune, payées en plein.

Actions désirables.

7 bons (extended) de la Ville de la Nouvelle-Orléans de $1,000 chacun, portant intérêt de 6 pour cent.

1 bon de la N. O. City R. R. Co. de $1,000, portant intérêt de 6 pour cent.

Conditions — Comptant avant livraison et transfer.

1er avril—1 4 8 & date

PAR JAS. P. GUINAULT.

PETITE RESIDENCE

Sur la rue Prieur, No 27,

Dans le Premier District.

Succession de Hélène Meallie, épouse de Pierre Ticken—No 42,095.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—MERCREDI, 9 mai 1894, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 avril 1894,

Un lopin de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Prieur, Bertrand, Perdido et Poydras, mesurant 29' 3" 1''' de face à la rue Prieur, sur une profondeur de 83' 6", 6''' vers la rue Perdido et 80' 4" sur la ligne opposée. Ensemble une maison retirée de la rue ayant trois chambres et galerie sur le côté. Aussi une autre bâtisse dans le fond du terrain ayant deux chambres, hangar, citerne, etc., etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1894 et il déposera comptant dix pour cent sur les taxes sur le prix d'adjudication.

7 avril—7 11 18 25—mai 2 9

Propriétés situées à Alger, anciennement McDonoghville.

Succession de Dame Martha Mason, épouse de John Charles Maikell.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—MERCREDI, 11 avril 1894, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1894—

Propriétés Foncières.

Deux lots de terre contigus avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situés à Alger, Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 154, renfermé par les rues Madison, Newton, Homer et Monroe, désignés par les lettres A et B. Lesquels lots de terre mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Madison, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur. Le lot A formant l'encoignure des rues Madison et Newton.

Les améliorations sur le lot A comprennent une maison de cinq chambres, avec corridor d'entrée sur le côté, citerne, jardin, etc., etc.

Sur le lot B—un cottage double, Nos 54 et 54 1/2 rue Madison, ayant six chambres, un grand hangar, lieux d'aisance, citerne, jardin, etc., etc.

Le tout, conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Les chars allant de Gretna à Alger passent devant la propriété, et se trouve aussi à une petite distance du débarcadère du ferry de la rue du Canal.

Actions.

Douze actions de $200, chacune du fonds capital du Pelican Homestead Association de cette ville, d'après le certificat No 229 en faveur de John Charles Maikell, de la valeur non acquise (withdrawal value) de $1007 65/100.

Sept actions de $20 chacune du fonds-capital du Algiers Brewing Association, d'après les certificats Nos — et 276.

Conditions—Pour les actions: comptant—Pour les propriétés foncières: un tiers ou davantage comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an, du jour de la vente, avec toutes les clauses pénales d'usage, comprenant lien du vendeur, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, assurance et transfert de polices. Les acquéreurs assumeront en outre du prix de leur adjudication les taxes pour l'année 1894—et feront un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant de leur prix d'achat pour garantir la vente.

Actes de vente pardevant Benjamin Ory, notaire.

11 mars—11 14 21 28—av 4 11

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Oteghem.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,297—Division D—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, pour la Paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Oteghem, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

7 avr—7 11 15

Succession de Pauline Pamar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,281—Division C.—Attendu que Louis R. Sassiaut, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Pauline Pamar, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

7 avr 7 11 15

Succession de Julius Brette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,299—Division E—Attendu que Jno. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Julius Brette, décédé testateur; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

7 avril—7 11 15

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Aux soins de la
Central American Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cette Commode
Résidence en Briques
Avec Terrains Spacieux et Bien Entretenus.
No 163 RUE ANNONCIATION
Coin de la rue Terpsichore.

Succession de Howard A. Marks.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,910.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 avril 1894 et rendu dans l'affaire de la succession ci-dessus—

La résidence en briques à deux étages bien bâtie, avec mansarde, recouverte en ardoises No 163 rue Annonciation, coin Terpsichore, retirée de la banquette, avec grillage, ayant couloirs à chaque étage, salon double, salle à manger, cuisine avec range, office, chambres à blanchisseuse, etc, chambre à bain et balcon au premier étage et deux grandes chambres dans la mansarde. Les principales chambres sont bien disposées, eau chaude et froide dans la cuisine et la chambre à bain. Il y a une bâtisse en bois dans le fond, ayant une chambre à repasser, chambre à charbon et bois et grandes chambres dans le haut, hydrant, 3 cuves etc.; le terrain est grand, avec un grand jardin de face et sur les côtés, une cour bien pavée dans le fond et sont décrits comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Terpsichore, Constance et Melpomène, mesurant, ensemble 56 pieds 5 pouces et face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 114 pieds 1 pouce et 4 lignes et face à la rue Terpsichore, entre lignes parallèles, et fait face à une double ligne de chemin de fer et une rue pavée en granit et est située dans une des meilleures parties de la jolie et large rue. Cette résidence bien bâtie est très commode et convenable.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt; les actes doivent contenir les clauses de transfert de polices d'assurance, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, etc. L'acquéreur assumera les taxes de 1894 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 avril—5 11 18 25—2 9 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence et magasin de valeur à deux étages,

297 rue St-Thomas entre St-James et Félicité et le

COTTAGE ÉLIGIBLE,

No 38 rue Laurel, entre St-André et Ste-Marie.

Succession de Geo. Vogelsanger et femme.

No 41,118—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 11 avril 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile, Division E pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er mars 1894 et rendu dans l'affaire de la succession ci-dessus intitulée—

1° **Une résidence et magasin en bois**, à deux étages, couvert en ardoises, No 297 rue St-Thomas, entre St-James et Félicité, ayant grand magasin avec vitrines, trois chambres, avec une grande allée en briques, hangar, deux cuves, une grande cour dans le fond et corridor, et trois chambres en haut. Le lot est décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, désigné par la lettre A, sur un plan dressé par Th. Rettingal, voyer, le 28 mai 1845, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Thomas entre St James et Félicité, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

2° **Une résidence en bois** à un étage No 38 rue Laurel, entre St-André et Ste-Marie, ayant deux chambres et cuisine détachée, cuve, grande cour dans le fond, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St André, Ste-Marie, Laurel et Annonciation, formant une partie du lot de terre désigné par le numéro 40 du dit îlet, laquelle portion de terre mesure 30 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Laurel sur une profondeur de 150 pieds sur la ligne des lots 18, 19 et 20, et 150 pieds 6 pouces sur la ligne de l'autre portion du lot 40.

Dans un voisinage tranquille et convenable, près des églises, des écoles et des lignes de chars. Loyer, $72 par an.

Conditions.—Comptant, et l'acheteur assumera les taxes dues et exigibles en 1894, au-dessus du prix d'adjudication, et déposera 10 pour cent du prix d'achat au comptant afin de lier la vente.

Les actes de vente pardevant Jeff. C. Wenck, Esq, notaire public, aux frais des acquéreurs.

7mars—7 14 21 28—av 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots de Valeur pour Bâtir, Pres de l'avenue du Canal,

Rue Génois, Gasquet et Palmyre.

Succession de Joseph A. Burk.

No 33,354.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—GEO. G. FRIEDRICHS, encanteur.—Bureau, 177 rue Commune.—MERCREDI, 11 avril 1894, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté du 2 mars 1894, et rendu dans l'affaire de succession ci-dessus—

Huit lots de terre, bien situés, avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situés dans l'îlet No 707, Premier District de cette ville, borné par les rues Génois, Gasquet, Palmyre et Clark et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 18, 19, 20 et 21, d'après un plan de G. T. Dunbar, déposé dans le bureau de G. J. Mossy, ancien notaire en cette ville, daté le 12 avril 1848; le dit lot No 1 forme l'encoignure des rues Génois et Gasquet, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Gasquet sur 108 pieds de profondeur et de façade à la rue Génois, et les lots Nos 2, 3 et 4 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles le dit lot No 21 forme l'encoignure Palmyre et Génois, et mesure 33 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 108 pieds et de face à la rue Génois, et les dits lots 18, 19 et 20 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 108 pieds, entre lignes parallèles. A un îlet seulement de l'avenue du Canal et dans un voisinage s'améliorant.

Conditions—La moitié comptant et la balance à crédit de 1 et 2 ans, en billets de l'acquéreur, portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque et privilège du vendeur; les acquéreurs assumeront les taxes de 1894, et 10 pour cent comptant du prix de l'adjudication seront requis pour lier la vente.

Actes de ventes pardevant James Fahey, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.

7 mars—7 14 21 28—av 4 11

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,329—Division "C"—Michael J. McAdam vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Michael J. McAdam soit convoquée et tenue pardevant John T. Michel, Esq., notaire public, en son bureau, No 130 rue Gravier, en cette ville, commençant JEUDI, le 26me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 10 avril 1894.

[Signé] F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

11 avril—3f au 26 avril

Avis.

Avis est donné au public par le présent de l'intention de demander l'adoption d'un acte pour amender et décréter à nouveau l'Acte No 130 de la Législature de 1880 relatif à la compensation des employés des cours civiles et criminelles et de cours d'appel de la paroisse d'Orléans.

3 avril—3 15 30

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ATTENTION CAPITALISTES ET SPÉCULATEURS!

Propriétés Placées dans un Site Attravant et de Choix

Propriété Améliorée

Dans la partie inférieure de l'Avenue St Charles et dans une section qui s'améliore rapidement du

SIXIEME DISTRICT

Le Cottage en Bois, Une Grand Ecurie

—ET—

Quatorze bons et grands Terrains, Situés à l'encoignure de la rue St-George et de l'Avenue Henry Clay.

—ET CE—

Carré d'Ilet admirablement Situé,

Avec deux Cottages simples en bois, borné par les rues

Baronne, Dryades, Bordeaux et Upperline.

Sur le parcours de la nouvelle ligne de chars électriques de Judah Hart,

Et dans un voisinage s'agrandissant et magnifiquement amélioré.

Successions de Louis Wyman et de Charlotte A. F. Wyman, sa femme.

No 28,366—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE—GEO. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 11 avril 1894, à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la Paroisse d'Orléans, daté du 19 février 1894, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété de grande valeur ci après décrite, à savoir—

Sur l'avenue Henry Clay et la rue St.George.

1° **Quatorze certains lots de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, passages et privilèges qui s'y trouvent et ce qui y appartient, situés dans le sixième district de cette ville, et dans cette partie communément appelée Burtheville et désignés comme lots Nos 6 à 19 inclusivement de l'îlet No 101, compris dans la limite de Bloomingdale, avenue Henry Clay et les rues St-George et Long d'après un plan de L. Bringier, voyer, sous la date du 24 janvier 1854, et mesurant comme suit, à savoir: Les lots de No 6 au No 10 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 10 formant l'encoignure de la rue St George et de l'avenue Henry Clay; le lot No 19 touche par le fond aux lots Nos 6 à 10 ci-dessus décrits et fait face à la rue St-George; les lots Nos 19, 18, 17 et 16 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St George sur 150 pieds de profondeur, entre ligne parallèles, et le lot No 15 formant l'encoignure de la rue St-George et la limite de Bloomingdale, mesure 17 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue St-George sur 150 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur la limite de Bloomingdale et 150 pieds de profondeur sur les autres lignes opposées. Les lots Nos 16 et 14 touchent aux dits lots No 19 au No 15 dans le fond et mesurent comme suit, à savoir: Lots Nos 11 12 et 13, chacun, 30 pieds de face à la rue Long sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 14 forme l'encoignure de la rue Long et mesure 32 pieds 4 lignes de face à la rue Long sur 150 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 13, par 150 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur la limite de division de Bloomingdale, et 39 pieds 3 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois, bien situé, à l'encoignure de l'avenue Henry Clay et de la rue St-George, retiré de la rue, et contenant une galerie sur le devant, quatre chambres, hangar, citerne, etc. Les lots se trouvant sur la rue St-George contiennent une belle écurie de plus deux cottages simples en bois, chacun d'eux contenant trois chambres. La description plus complète sur le plan qui se trouve exposé à l'endroit où la vente il avoir lieu.

Ces splendides lots seront vendus séparément au gré des acquéreurs. Ils se trouvent parmi les mieux situés de cette avenue et bien pavée et magnifiquement embragée. Leur voisinage immédiat est orné de demeures modernes et nouvellement construites, et comme confort, tranquillité et un entourage naturellement pittoresque, ils n'ont pas d'emplacement supérieur en ville.

2° **Cet ilet de terre de valeur** et bien situé, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme ilet No 73 et borné par les rues Baronne, Dryades, Bordeaux et Upperline, mesurant 305 pieds de face à la rue Bordeaux, 302 pieds de face à la rue Upperline, 163 pieds de face à la rue Baronne, et 122 pieds 4 pouces de face à la rue Dryades, subdivisé en lots plus amplement décrits sur un plan fait par MM. Jno F Braun & Cie, exposé à l'endroit de la vente.

Les améliorations consistent en deux cottages simples en bois, ayant chacun trois chambres, etc., un étant situé à l'encoignure des rues Baronne et Bordeaux, et l'autre à l'encoignure des rues Baronne et Upperline. Ils sont tous deux loués et rapporte $9 par mois. La nouvelle ligne de chemin de fer électrique passe sur chacune des rues Baronne et Dryades. Ces terrains de choix seront vendus séparément, au gré des acquéreurs. Ils sont beaucoup désirés pour une résidence de choix, étant sur la ligne de chemin de fer électrique et chemin Gravel.

Elles sont à proximité de l'avenue St-Charles, dans un quartier nouvellement bâti et dans une section se développant rapidement. Les personnes cherchant un site pour résidence, feront bien d'examiner cette belle localité.

Conditions.—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec billets d'acquéreurs portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur et toutes les autres clauses de garanties. Les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894 et feront un dépôt du 10 pour cent pour lier les ventes.

Les actes de vente pardevant Jno. J. Ward, notaire, aux frais des acquéreurs.

7mars—7 14 21 28—avril 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Batture de Valeur à Alger,

Touchant à la Propriété de la Southern Pacific Railroad and Steamship Company et à proximité des débarcadères des Ferries.

Succession de Maurice G. Hughes.

No 40,361—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—GEO. G. FRIEDRICHS, encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 18 avril 1894, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charle, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, signé le 15 mars 1894 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

L'intérêt indivis des trois-quarts et possession dans et à un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, y compris tous les droits d'alluvion ou de batture ou accroissements de batture y attachés, situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, longeant et faisant face aux lots 4 et 5 dans l'îlet numéroté 3, sur le plan original de ce morceau de terre communément connu comme la propriété du Brooklyn Warehouse Company fait par W. T. Thompson le 7 janvier 1849, et déposé pour référence au bureau de James Graham, ancien notaire en cette ville, laquelle dite portion de terre mesure 45 pieds de face sur le Chemin Public, ou la rue Patterson, et s'étend de là aux rives du fleuve Mississippi, étant bornée au dessous par la continuation au Mississippi de la ligne divisant les lots Nos 3 et 4, du dit îlet No 3, sur le susdit plan de Thompson, qui est séparé de la propriété appartenant à Morgan's Louisiana and Texas Railroad Company, et au-dessus par la propriété appartenant à Mme Harlet J. Sumner.

Cette splendide propriété de batture touche à la vaste propriété de la Southern Pacific Company, et est accessible au débarcadère du ferry et le dry dock, et autres grandes industries.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumer les taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix d'adjudication; un dépôt de 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

18 mars—18 19 20 21 28—4 11 18 avril

PAR E. J. GILLY.

Vente de Syndic—A l'encan.

PAR E. J. GILLY, encanteur—SAMEDI, 14 avril 1894, entre midi et 1 h. P. M., sur les lieux, le terme non expiré du bail—six mois expirant le 30 septembre 1894—à défaut de quoi le droit d'occupation du magasin No 110 rue du Canal sera loué à raison de $166 67 par mois.

Aussi—Une action du stock de la N. O. Board of Trade, une action du stock du Olympic Club, un lot d'installations, un lot d'étagères, un lot de boîtes. Conditions comptant.

Aussi tous les comptes qui n'ont pas été payés et sont dus d'après la liste.

ELKIN MOSES, Syndic.

5 avril—10f

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.—Coin des rues White et Laharpe — Nouvelle-Orléans 30 mars 1894. A une réunion régulière du Bureau de Direction de cette Compagnie, tenue le 12 mars un dividende de ONE AND A HALF PER CENT, (UN ET DEMI POUR CENT) sur le fonds-capital a été déclaré, payable le et après le 10 avril 1894.

Le livre de transfert sera fermé pendant dix (10) jours avant la date fixée pour le paiement du dividende.

Dividende payé de 9 A. M. à 1 P. M.

P. COUGOT, Secrétaire.

31 mars—9f

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

—LA—

BELLE, CONFORTABLE
—ET—
BIEN SITUEE

Résidence en Briques,

Avec Remise
—ET—
Terrains Spacieux ET ORNÉS,
No 192 rue Félicité,
Entre Colisée et Chestnut,
PRÈS DU PARC COLISÉE,
Et dans un voisinage tranquille et excessivement raffiné,

LA RESIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES,
Bien située et rémunérative,
No 386 rue Carondelet,
ENTRE
Melpomène et Terpsichore,
—ET—
Trois Beaux Terrains Contigus pour bâtir,
—ET UNE—
Grande Ecurie en Briques,
RUE JOSEPHINE,
Entre Magazine et Constance,
à proximité du Marché Magazine, des Ecoles et des Eglises.

A L'ENCAN.

Succession de Mme Elizabeth McGinty

No 41,555—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 2 mai 1894, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 27 mars 1894, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée, les propriétés ci-dessous de valeur décrites ci-après, à savoir—

1° **Cette résidence splendide en briques à deux étages** No 192 rue Félicité entre Chestnut et Colisée, bâtie, retirée du trottoir avec galeries doubles devant avec colonnes Corinthiennes, vestibule, corridors spacieux en haut et en bas, des salons élégant avec arches, salle d'attente, salle à manger, lieux d'aisance en porcelaine de Chine, office, cuisine, chambres pour laver et repasser, compartiments en bas pour le bois et le charbon; six magnifiques chambres à coucher et chambre à bain au premier étage, et outre deux chambres à domestique au premier étage de la bâtisse du fond qui est détachée. L'écurie et la remise est une bâtisse substantielle en briques à deux étages construite au fond du terrain et ayant un chemin coquillé de la rue Félicité pour y rendre.

Les terrains sont spacieux, entourés par une clôture en fer substantielle, avec un grand jardin sur le côté et une arrière cour admirablement pavée, le tout mesurant 54 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Félicité sur environ 126 pieds de profondeur, et est composé des deux portions de terre décrites ci-après, à savoir:

Premièrement, un certain morceau ou certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Félicité, Colisée Chestnut et Ste-Marie, désigné par la lettre B sur une esquisse annexée à un acte passé pardevant W. J. C. Castell, ex notaire public en cette ville, à la date du 5 mars 1870, lequel morceau ou laquelle portion de terre mesure 50 pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de 120 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne vers la rue Chestnut 125 pieds 4 pouces et 4 lignes (plus ou moins) sur l'autre ligne de côté vers la rue Chestnut et 50 pieds de largeur sur la ligne du fond. Le dit morceau ou la dite portion de terre étant composé du lot No 5, et 17 pieds 11 pouces et 7 lignes du lot No 6 adjacent, désigné par le No 6 sur un plan dressé par L. Buzenstein, ex-voyer, daté du 7 mars 1866; une esquisse duquel est annexée à un dit acte passé pardevant le dit W. J. Castell, ex-notaire, à la date du 5 mars 1870.

Et, deuxièmement, un autre certain lot ou portion de terre situé dans le même district et îlet et contigu au morceau ou portion de terre décrit dessus, mesurant environ 34 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Félicité, sur environ 127 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé, vers la rue Colisée; le dit lot ou la dite portion de terre étant composé d'une partie du lot primitif désigné par le No 2, pris sur le côté du dit lot No 2, moins 3 pieds 3 pouces de face à la rue Félicité sur toute la profondeur de ceci, vendu à W. C. Flower, par la veuve et les héritiers de John McGinty, d'après un acte pardevant Jas. J. Woulfe, notaire, daté le 23 mai 1892. La dite partie de ceci vendue à B McClorkey étant plus rapprochée de la rue Chestnut, et adjacente au lot No 1.

Cette résidence exquise est en bon état, sa construction étant du meilleur matériel aucune dépense ayant été épargnée pour la faire complète dans tous ses détails. Les galeries en bas sont faites en maçonnerie solide et pavées avec des dalles, les escaliers étant en marbre. Les chambres sont spacieuses, ont des plafonds élevés et de grandes ouvertures, donnant de la clarté et de la ventilation, ornées de cheminées élégantes en marbre avec des lavabos stationnaires et sont admirablement décorées partout. Près du parc Colisée et dans un des voisinages les plus choisis pour une résidence aristocratique dans la ville.

2° **La résidence en bois à deux étages bien située et recouverte en ardoises**, No 386 rue Carondelet, entre Melpomène et Terpsichore, avec une jolie clôture un peu retirée du trottoir avec une grande cour devant avec parterre ornementé et pavage Schillinger, ayant galerie double devant, corridors en haut et en bas, ayant dix chambres en tout, citernes, dépendances, etc. Le lot est décrit comme suit à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St Charles, Melpomène et Terpsichore, désigné par le No 20, sur un plan dressé par W. J. Thompson, voyer, le 20 janvier 1844, déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de G. R. Stringer, ex-notaire public en cette ville, lequel lot mesure d'après le dit plan 28 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Dans un voisinage admirablement amélioré et agréable, en bon état, cette propriété de choix est convenable comme demeure ou comme placement de première classe, commandant des locataires de première classe. Vendue sujette au bail actuel qui expire le 1er octobre 1894, à raison de $480 par an.

3° **L'Ecurie Confortable en Bois et en Briques et le beau lot spacieux** No 226 rue Joséphine, entre les rues Magazine et Constance, décrit comme suit: Un certain lot ou certaine portion de terre, situé et étant dans le dit Quatrième District de cette ville, dans le dit îlet borné par les rues Joséphine, Magazine, Jackson et Constance, désigné par la lettre B, sur une esquisse annexée à un acte de vente de Thos. C. Salter à Louis Fassel, passé pardevant le dit Castell, ex-notaire, à la date du 6 mai 1869, et aussi sur l'esquisse d'arpentage ci dessus de P. A. D'Hémécourt, sous-voyer de la ville, datée mars 1893, mesurant d'après les dites esquisses 29 pieds 7 pouces et 1 4/10 de lignes de face à la rue Joséphine sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, étant tout le lot désigné par le No 18, moins 2 pieds et 5 3/10 de lignes enlevés du côté le plus rapproché de la rue Constance, sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, daté le 3 novembre 1854 et déposé au bureau de D. I. Ricardo, ex-notaire public en cette ville.

Vendus sujet au bail actuel du locataire, expirant le 30 novembre 1896 à raison de $240 par an.

4° **Deux certains lots ou portions de terre** situés et étant dans le dit Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Magazine, Jackson et Constance, désignés par les lettres E et F sur une esquisse d'arpentage faite par P. A. D'Hémécourt, sous-voyer de la ville, datée mars 1893, qui y est annexée pour que l'on s'y réfère. Les dits lots de terre sont adjacents l'un à l'autre et mesurent ensemble d'après la dite esquisse en mesure américaine, 50 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Joséphine sur 111 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les dits lots sont formés de et sont parties des lots primitifs, désignés par les lots 17 et 20 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, daté le 3 novembre 1844, déposé au bureau de D. I. Ricardo, ex-notaire public en cette ville.

Ces lots splendides sont à proximité du Marché Magazine, des magasins, des églises, des écoles et des lignes de chars urbains, et sont excessivement désirables pour bâtir.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit, pour billets divisés en coupons afin d'être agréable aux parties intéressées, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection; les polices d'assurance devront être transférées et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894, au dessus du prix d'adjudication, et déposeront 10 pour cent comptant du prix d'achat afin de lier la vente.

Actes de vente pardevant James J. Woulfe, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

31mars—31 avril 4 11 18 25 mai 2

VENTES A L'ENCAN

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA PREMIERE GRANDE VENTE DE CETTE SAISON.

Magnifique Propriété Commerciale

—DANS LA—

Plus Belle Partie du Centre des Affaires.

L'Ancienne Grocerie bien Etablie

—DE—

MM. Swarbrick & Co

59—RUE CAMP—59

Dans le voisinage des Institutions de Banques, de Compagnies d'Assurances, de Magasins de Quincaillerie et parmi les Journaux.

—LA—

Bâtisse en Briques à Quatre Etages.

—SUR LA—

Rue Tchoupitoulas, Nos 37 et 39 rues Gravier et Natchez.

Le Grand Entrepôt attenant, occupé par les Marchands en Gros,

MM. Jung & Cie., et MM. Geo. Jurgens & Cie.

Dans le centre des maisons en gros de Pharmacie, Grocerie, des Produits de l'Ouest, de Tabacs, du Board of Trade et de l'Hôtel Schmitt.

Maison de Famille,

Faisant face à la rue Race et à la Place Colisée,

Avec de Grands Terrains richement embellis,

Situé parmi les Elégantes Résidences de MM. Leeds, Schmidt, Flower, Legendre, Farwell et Autres.

—AUSSI—

La Résidence à deux Etages,

No 106 rue South Liberty.

John T. Moore vs Geo. W. Moore et Als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,343—Division E.

Mercredi, 11 Avril.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 11 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, rendu le 9 février 1894 et signé le 15 février 1894, à l'encan, il sera vendu—

1° **Cinq certains lots de terre**, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Race, Colisée, Orange, Félicité et Camp, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10 et mesurent comme suit: Les lots Nos 6 et 7 ont chacun 30 pieds de face à la rue Race sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèle ou plus ou moins. Le lot No 8 mesure 23 pieds de face à la rue Race sur une profondeur de 126 pieds 3 pouces et face à la rue Colisée, lesquelles deux rues forment l'encoignure, 65 pieds de largeur sur la ligne du lot et 150 pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 7. Les lots Nos 9 et 10 mesurent chacun 29 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Colisée sur 28 pieds de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes, à savoir: Le lot No 9 a 155 pieds sur le côté vers la rue Race et 164 pieds 9 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 10, et le dit lot No 10 a 164 pieds 9 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 9 et 174 pieds 8 pouces sur la ligne opposée, moins 4 pieds 6 pouces 3 lignes de face à la rue Colisée, et sur 56 pieds 2 pouces 7 lignes de profondeur retenus par Jno T. Moore jr et pris du lot No 10 et touchant la ligne du lot No 11. Tous ces mesurements sont plus ou moins.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à trois étages, ayant un grand et joli corridor, grand salon, anti-chambre, grande salle à manger, tout parfaitement tapissé, office, cuisine, hangar et chambre à laver, au second étage trois sur la galerie, chambre à bain. Le troisième étage a trois grandes chambres à coucher et une petite chambre à coucher. Ecurie et dépendances, deux grandes cuves. Le terrain est grand, magnifique et embelli. Loué jusqu'au 30 juin 1894 et vendu sujet au dit bail.

2° **Un certain lot de terre**, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, St-Charles, Gravier et l'Allée Commerciale, désigné comme lot No 59 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, en date du 7 mai 1842, mesurant 23 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces 2 lignes, entre lignes parallèles, plus ou moins. Les améliorations consistent en une grande bâtisse en briques à quatre étages, No 59 rue du Camp et a été occupée plusieurs années par G. Swarbrick comme une grocerie de famille et louée à bail jusqu'au 30 septembre 1894 et vendu sujet au bail.

3° **Un certain lot de terre**, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Magazine, Gravier et Natchez, et désigné par le No 2, sur un plan particulier du dit lot et autres, dressé par G. T. Dunbar, voyer, en date du 6 novembre 1846, et déposé pour référence à l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire, étant annexé dans la marge de l'acte de vente de la Banque Nationale de l'Union de la Louisiane à Cora A. Slocomb passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire, le 7 novembre 1846 et mesurant 25 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 25 pieds 7 pouces de largeur sur la ligne du fond par une profondeur de 159 pieds 11 pouces 5 2/5 ligne sur la ligne qui le divise du lot No 1 et 160 pieds 3 pouces 4/5 ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 3, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une grande bâtisse en briques à quatre étages, No 39 rue Tchoupitoulas, maintenant occupée par L. E. Jung, comme marchand de liqueur en gros et en détail, et loué à bail jusqu'au 30 septembre 1894, vendue sujet au dit bail.

4° **Un certain lot de terre** situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Gravier, Magazine et Natchez, et désigné par le No 1 sur un plan ci-dessus décrit, dressé par G. T. Dunbar, voyer, et mesure conformément au plan américain 25 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 25 pieds 8 pouces 4 lignes de largeur sur une profondeur de 159 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne du côté supérieur et 159 pieds 11 pouces 4 2/5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 2, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une grande bâtisse en briques à quatre étages, No 37 rue Tchoupitoulas, maintenant occupée par Geo. Jurgens comme marchand de liqueurs en gros et en détail et loué à bail jusqu'au 30 septembre 1894 et vendue sujette au dit bail.

Ces deux dernières propriétés décrites sont situées dans le centre des affaires, à proximité de plusieurs dépôts de chemins de fer et de bateaux à vapeur, du Board of Trade et du Sugar Exchange.

5° **Un certain lot de terre**, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Gravier et Perdido, désigné par le No 3 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, en date du 12 mai 1837, déposé à l'étude de Louis Féraud, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure, plus ou moins, 30 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 100 pieds, plus ou moins. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à deux étages No 106 rue Liberté, ayant quatre chambres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit, avec 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, représentée par des billets spécialement garantis par hypothèques et privilèges du vendeur, ainsi que les clauses usuelles de garantie, assurances, honoraires d'avocat et toutes autres clauses usuelles de garanties contenues dans les actes de ventes à crédit en cette ville. Les taxes d'Etat et de ville de 1894 devront être assumées par les acquéreurs; 10 pour cent comptant au moment de la vente aux frais des acquéreurs pardevant J. J. Woulfe, notaire.

7 mars—7 14 21 28—avril 4 11

VENTES A L'ENCAN

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement Désirable

DEUXIÈME DISTRICT
RUE BOURGOGNE,
Coin Toulouse,
EMPLACEMENT POUR EPICERIE
—ET—
Grandes Ecuries et Emplacement pour une Forge.
—AUSSI—
Bâtisse double à trois étages en briques
139 et 141 rue Bourgogne.

Mme Veuve J. Langles et als,
vs
Mlle A. Dabezies et als.

No 41,704—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

MERCREDI, 18 AVRIL.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur.—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—MERCREDI, 18 avril 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 6 mars 1894, et signé le 12 mars 1894, il sera vendu à l'encan—

Trois certains lots de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Toulouse, Remparts et St Pierre, et désignés par les Nos 1, 2 et 3 et mesurent comme suit, à savoir:

Le lot No 1 mesure 93 pieds 6 pouces 5 lignes sur la rue Toulouse et 86 pieds 6 pouces sur la rue Bourgogne, plus ou moins, formant l'encoignure. Le lot No 2 touche à la propriété ci-dessus et mesure 34 pieds 4 pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles. Le lot No 3 touche aux deux lots ci-dessus décrits et mesure 41 pieds 1 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 93 pieds 6 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage avec magasin et quatre chambres, étant les Nos municipaux 137 et 139 rue Toulouse, formant l'encoignure des rues Toulouse et Bourgogne, et louée à bail jusqu'au 31 octobre 1894 à raison de $45 par mois; vendue sujette au dit bail. Aussi la grande bâtisse en briques à un étage connue par les numéros municipaux 143 rue Toulouse et 135 et 137 rue Bourgogne: les deux locaux sont loués à bail jusqu'au 30 novembre 1897, à raison de $70 par mois. Aussi une bâtisse double en briques à trois étages Nos 139 et 141 rue Bourgogne, ayant de chaque côté 6 chambres et cabinet de toilette dans la principale bâtisse, et une cuisine à trois étages ayant 7 chambres. Le No 139 est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1894, à raison de $25 par mois et le No 141 est aussi loué au mois à raison de $25 par mois. Toute la propriété sera vendue en bloc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste s'il y en a en un et deux ans avec des billets d'acquéreurs garantis par hypothèque et privilèges de vendeur sur toute la propriété vendue et toutes les autres clauses de garantie. Les billets devront porter intérêt de 7 pour cent par an jusqu'à maturité et 8 pour cent par an intérêt éventuel à partir de ce jour, aussi la clause de 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection des dits billets ou une partie. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de l'année courante 1894. Dix pour cent seront requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 mars—15 17 21 28—avril 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Souliers—Dry Goods—Notions —Groceries—Pendules—Crank Auger Bouilloires pour laver—Ecumoir—Washboard—Manches de hache—Fer galvanisé—Can pour huile—Couvercles de barils—Stove—Brown paper, etc.

Aussi un Mulet.

SMITH BROS. & CO., Limité
—ET—
GENTRY FRERES
vs.
W. J. Athens Lumber Co., Limité.

No 40,887—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

JEUDI, 12 AVRIL.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau 3 1/2 rue Carondelet—Le JEUDI, 12 avril 1894, à 11 heures A. M., à l'entrepôt No 1 du Illinois Central R. R., coin Calliope et Front, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 mars 1894 dossier No 40,887, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'encan—

Un lot de groceries, souliers, dry goods, 3 pendules, washboards, 2 crates de manches de hache, une bouilloire en fer blanc pour laver, couvercles de baril, stove, un grand can en fer galvanisé, papier brun, un lot de divers.

Un mulet.

Conditions—Comptant.

31 mars—31—av 3 5 8 11 12

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE VALEUR
—DANS LE—
SIXIÈME DISTRICT.

Succession d'Eulalie Fos, décédée, épouse de Pascal Lapuyade.

No 31,620.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—Le MERCREDI, 2 mai 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles**, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 22 mars 1894, et signé le 29 mars 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus mentionnée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, composée des îlets 268 A et 268 B et la moitié des îlets 267 A et 267 B, conformément à un plan de Wm. W. Williams, voyer, daté le 26 décembre 1870. La dite portion de terre est bornée par l'avenue Washington, Shell Road et l'avenue Canal ou Carrollton et la rue Sixième et la propriété de J. Lapuyade et mesure 416 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Washington, Shell Road, quatre cent douze pieds six pouces de face à la rue Seize, quatre cent quarante-neuf pieds trois pouces et une ligne de face à l'avenue Canal ou Carrollton et quatre cent vingt pieds sur le côté vers l'avenue Washington, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une résidence en bois couverte en bardeaux, écurie et barrière, etc.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.

1er av—1 4 11 18 25 au 2 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Riches Diamants, Montre en or, etc.

Actions, bons des Etats Confédérés et de l'Etat de la Louisiane.

Baby bonds, billets, comptes à recevoir, etc.

Succession de Thomy Lafon.

No 41,124—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—JEUDI, 19 avril 1894, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles**, au rez de chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 5 avril 1894, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

$1,046 05 de Warrants Métropolitain et Police, réduit par paiement à $188 84.

10 actions du Abita Ice Manufacturing Co. Limited.

$298 05, Certificats du bureau et directeur d'Ecoles.

4 Actions de 50 50/100 du New Orleans Insurance Co., dividendes payés 26 juin 1893.

Baby Bonds, Compte à recevoir. Actions du Mining & R.R. Bons des Etats confédérés et de l'Etat de la Louisiane.

2 paires boucles d'oreilles diamants solitaire; 4 bagues diamants solitaire; montre en or montée sur roule, montre émaillée en or, pour dame; bracelets en or; chaînes; etc., etc., le tout conformément à un inventaire qui peut être examiné aux bureaux des encanteurs.

Conditions—Comptant, à l'adjudication.

8 avril—8 11 15 18 19.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VACHERIE.

Succession de Eulalie Fos, femme décédée de Pascal Lapuyade.

No 31,620—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 155 rue Commune.—JEUDI, 12 avril 1894, à 11 heures A. M., il sera vendu, au coin de l'avenue Carrollton et de la rue Seizième, en vertu d'un ordre et conformément à un jugement rendu le 22 mars 1894, et signé le 29 mars 1894, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus mentionnée.

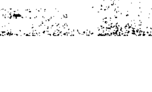

29 vaches, 1 taureau, 1 mulet, 1 wagon, 1 feed cart et tout le matériel appartenant à la vacherie, aussi un lot de meubles de maison.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

1 avril—1 4 8 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE Vente à l'Encan —DE— PROPRIETES

Dans les Premier, Deuxième, Troisième, Quatrième et Sixième Districts.

RUE DU CANAL,

No 132, entre les rues St-Charles et Carondelet, la propriété en briques à trois étages,—magasin et résidence, occupé par Mme Trouilly loué par elle avec un bail expirant le 30 sept. 1894.

—A RAISON DE—

$3,600 par an

AVENUE ST-CHARLES,

No 374, entre les rues Thalie et Melpomène, résidence élégante à deux étages.

RUE STE-MARIE,

Nos 277 et 279, élégante résidence double à deux étages, retirée de la rue.

RUE DE LA LEVEE,

Entre les rues Dumaine et St-Philippe.

TROIS

Superbes Magasins en briques à trois étages, connus sous le nom de Magasins du Marché, Nos 239, 239 1/2 et 241 rue de la Levée, vis-à-vis le Marché Français, tout près du Dépôt de Freight et de celui des Passagers du Southern Pacific R. R., la place Jackson et autres bâtisses publiques. Vendus sujets à leurs baux; rapportant

$2,580 par an.

A l'encoignure des rues Toulouse et Dauphine, trois résidences.

RUE FRANKLIN,

No 64, entre les rues Bienville et Conti, une résidence à un étage.

RUE QUARTIER,

No 172, entre les rues Tremé et St-Claude, un cottage.

RUE ST-LOUIS,

Nos 369 et 371, entre les rues Galvez et Johnson, maison double.

RUE ST-LOUIS,

Nos 373, 375 et 377 entre les rues Johnson et Galvez, maison double, retirée de la rue sur chaque terrain.

RUE ROBERTSON,

No 468, entre les rues St-Antoine et Bagatelle, une jolie maison double.

RUE LAPEYROUSE,

No 154, entre les rues Dorgenois et Rocheblave, une jolie maison double.

RUE CLARA,

Nos 245 et 245 1/2, entre les rues Calliope et Euphrosine, une maison à deux étages, retirée de la rue.

RUE ST-JOSEPH,

No 60, entre les rues Nouvelle Levée et Tchoupitoulas, résidence en briques à deux étages.

Coin des rues Jena et Dryades,
Neuf magnifiques terrains à bâtir.

RUE TCHOUPITOULAS,

No 1,288, entre les rues Général Taylor et Austerlitz, un cottage élégant et élevé.

Trois Ilets, Bornés

1. Van Buren, Quatrième, Clio et Erato; 2. Par les rues Troisième, Van Buren, Erato et Thalie; 3. Thalie, Erato, Quatrième et Van Buren.

RUE PREMIÈRE,

Entre les rues Martin et Clara, un terrain vacant.

RUE FÉLICITÉ,

Entre les rues Howard et Liberté, un terrain vacant.

Coin Dumaine et Tonti,
Elégante maison double à deux étages.

Succession de Thomy Lafon.

No 41,124—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 155 rue de la Commune.—Le MERCREDI, 16 mai 1894, à midi, il sera vendu à l'encan à la **Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du Rez-de-Chaussée de l'Hôtel St-Charles**, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 5 avril 1894, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Premier District.

1° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues **St-Joseph, North Market, Tchoupitoulas et Nouvelle-Levée**, dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 7, et signé par les parties en cause, selon l'acte par Edward Barnett, ancien notaire, et annexé à un acte passé pardevant le dit notaire, le 11 avril 1867, et mesure 22 pieds 4 pouces de face à la rue **St-Joseph**, sur une profondeur de 58 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, ayant deux chambres à chaque étage; une bâtisse en briques à deux étages, ayant une chambre et un cabinet à chaque étage, citerne, lieux d'aisances, etc., portant le numéro municipal 60 rue **St-Joseph.**

2° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, plus les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Clara, Euphrosine, Magnolia et Calliope**, et désigné par le lot No 13, d'après un plan fait par L. H. Pilié, daté du 31 mars 1858, et déposé dans le bureau de E. Bouny, notaire en cette ville; le dit lot de terre mesure (mesure américaine) 29 pieds de face à la rue **Clara**, sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, acheté par le défunt du shérif de la paroisse d'Orléans, le 21 avril 1881, enregistré dans le bureau de transferts sur le livre 115, folio 361, le 5 mai 1881. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages couverte en ardoises et retirée de la rue, ayant deux chambres et galerie sur le devant, galerie fermée à l'arrière avec escalier au premier étage; deux chambres, deux cabinets et galerie sur le devant et à l'arrière au deuxième étage, aussi une bâtisse de deux chambres à l'arrière deux citernes, lieux d'aisances, etc., portant les Nos municipaux 245 et 245 1/2 rue Clara.

3° **Un certain lot de terre**, situé dans le Premier District de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages et dépendances, dans l'îlet borné par les rues **Ste-Marie, Prytanée, Félicité et Colisée**, la dite portion de terre faisant partie du lot No 26 du dit îlet et est désignée par la lettre A, d'après un plan en date du 17 juin 1867 fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer, annexé au dit acte d'acquisition, et mesure 32 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue **Ste-Marie**, même mesure sur la ligne du fond sur 121 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 27, et 121 pieds 4 pouces de profondeur sur l'autre ligne le séparant de l'autre partie du lot désigné sur le dit plan par la lettre B.

Les améliorations consistent en une bâtisse double à deux étages couverte en ardoises, retirée de la rue, ayant quatre chambres et palier ou vestibule, galerie de façade à chaque étage; une cuisine à deux étages et attenant ayant deux chambres, palier, lieux d'aisance et galerie à chaque étage, deux citernes lieux d'aisance, etc., connue par les numéros municipaux 277 et 279 rue **Ste-Marie.**

4° Premièrement—**Une certaine portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Thalie, Melpomène, St-Charles et Prytanée**, la dite portion de terre étant formée d'une partie du lot No 2 sur le côté près de la rue **Thalie** et mesure, au pied américain, 17 pieds de face à la dite rue **St-Charles** sur une profondeur de 90 pieds.

Deuxièmement—**Une autre portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même district et îlet, et formé aussi une partie du dit lot No 2 et mesure 17 pieds, plus ou moins, de largeur sur le côté du lot plus près de la rue **Thalie**, et immédiatement dans le fond de la propriété ci-dessus premièrement décrite, par une profondeur de 30 pieds.

La dite portion de terre commence à une distance de 90 pieds de la rue **St-Charles**, ensemble avec les privilèges d'une allée de 3 pieds de largeur ouvrant rue **Melpomène** et qui est pour l'usage et le bénéfice du dit terrain et des autres.

Les améliorations consistent en une élégante bâtisse à deux étages, couverte en ardoises, ayant deux chambres, galerie de façade et escaliers à chaque étage, une cuisine à deux étages attenante, ayant une chambre à chaque étage; hangar à charbon, lieu d'aisance, cuve, etc. Vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1894 à $30 par mois, connue comme le numéro municipal 374 rue St Charles.

5° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Canal, St-Charles, Commune et**

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Carondelet, et désigné comme lot No 3 sur un plan fait par Charles T. Zimpel, député voyer de ville le 20 mars 1833, et déposé en l'étude de G. R. Stringer ancien notaire, comme plan No 9 de ces livres de plans.

Le lot mesure, au pied anglais, 29 pieds 1 ligne de face à la rue **Canal**, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 160 pieds 4 pouces, borné sur le côté le plus rapproché de la rue **Carondelet**, par la propriété de M. J. Ludovic, et sur le côté opposé par celle de W. Shiff.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à 3 étages connue par le numéro municipal 132 rue **Canal**, ayant au rez de chaussée un grand magasin, grande entrée, avec escaliers sur chaque côté, trois chambres, corridor et cabinet au second étage et galerie de face sur la rue, trois chambres et corridor au troisième étage; une bâtisse en briques à trois étages attenante à la bâtisse principale ayant trois chambres, escaliers, chambres à charbon, et lieux d'aisances au rez de chaussée, galerie, lieux d'aisances, escalier et trois chambres au premier étage; galerie, escalier et quatre chambres au troisième étage, cuve, hydrant, etc., et un entrepôt en briques à deux étages dans le fond du terrain séparé des autres bâtisses par une allée. Cette propriété est vendue sujette à un bail à Mme Charles Trouilly expirant le 30 septembre 1894 à un prix nominal de $300 par mois, payable mensuellement.

Deuxième District

6° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, faisant partie du lot désigné par le No 3, dans l'îlet No 15, borné par les rues **Franklin, Bassin, Bienville et Conti** et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue **Franklin**, sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, au pied français.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage couverte en ardoises, avec deux chambres, galerie de côté et à l'arrière, cabinet et une chambre dans la mansarde cuisine avec deux chambres, lieux d'aisance connu par le numéro municipal 64 rue **Franklin.**

7° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues **Toulouse, St-Louis, Dauphine et Bourbon**, ayant une façade de 40 pieds sur la rue **Toulouse** sur une profondeur et face à la rue **Dauphine** de 45 pieds, entre lignes parallèles, au pied français, formant l'encoignure des rues **Toulouse et Dauphine.**

Les améliorations consistent en une bâtisse avec deux chambres et une bâtisse en bois attenant avec une chambre faisant face à la rue **Toulouse**, cuve, lieux d'aisances, etc.

8° **Un certain lot de terre**, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le Faubourg Tremé dans l'îlet borné par les rues **Quartier, St-Claude, Tremé et le Chemin du Bayou**, désigné par la lettre A sur un plan annexé à un acte passé le 4 décembre 1866, pardevant A Doriocourt, notaire en cette ville; le dit lot mesure 18 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue **Quartier**, 18 pieds 3 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, et 78 pieds 9 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue **St-Claude**, et 77 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise de la propriété de Mme T. Doriocourt, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations consistent en une résidence avec quatre chambres, galerie de côté, cuve, lieux d'aisance, connue par le numéro municipal 172 rue **Quartier.**

9° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 12 dans l'îlet No 34, sur un plan annexé à un acte en l'étude de A. Ducatel, notaire, en date du 21 août 1867, lequel lot est borné par les rues **Galvez, St-Louis, Johnson et le Canal Carondelet**, mesurant 28 pieds de face à la rue **St-Louis**, sur une profondeur de 76 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence double ayant quatre chambres et cuisine et deux chambres, lieux d'aisances et deux cuves connues par les numéros municipaux 369 et 371 rue **St-Louis.**

10° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'îlet No 34 qui est borné par les rues **Galvez, St-Louis, et Johnson** et le **Canal Carondelet**, mesurant 28 pieds de face à la rue **St-Louis**, sur une profondeur de 76 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage, retirée de la rue, avec deux chambres cuisine avec deux chambres attenantes avec lieux d'aisances et cuve, divisée en deux corps de logis, connue par le numéro municipal 373 rue **St-Louis.**

11° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No 14 de l'îlet No 34 borné par les rues **Galvez, St-Louis, Johnson** et le **Canal Carondelet**, mesurant 28 pieds de face à la rue **St-Louis** sur une profondeur de 76 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sont les mêmes que le lot No 13 qui vient d'être décrit, connue par le numéro municipal 375 rue **St-Louis.**

12° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville désigné par le No 15 de l'îlet No 34 qui est borné par les rues **St-Louis, Galvez et Johnson** et le **Canal Carondelet**, mesure 28 pieds de face à la rue **St-Louis** sur une profondeur de 76 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison simple, retirée de la rue, ayant deux chambres, cuve, lieux d'aisances, connue comme le numéro municipal 377 rue **St-Louis.**

13° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues **Dumaine, Ste-Anne, Tonti et Rocheblave**, mesurant 35 pieds de face à la rue **Dumaine**, sur 85 pieds de profondeur et de face à la rue **Tonti**, à laquelle il forme l'encoignure. Le dit lot de terre forme une partie d'une plus grande portion de terre, désignée par le No 65, d'après un plan dressé par L. Bringier, ex-arpenteur voyer général de cet Etat, annexé à un acte passé pardevant C. Pollock, ancien notaire en cette ville, le 3 juin 1844.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages, ayant quatre chambres et palier à chaque étage, et une cuisine à deux étages et attenant, avec deux chambres à chaque étage, citernes, lieux d'aisances, etc.

14. Premièrement—**Un certain lot de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges, servitudes et dépendances y appartenant situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 21, qui est borné par les rues **Levée, Dumaine, Chartres et St-Philippe**, mesurant 66 pieds 3 pouces de face sur la dite rue **Levée** et 64 pieds 10 pouces de largeur à l'arrière, et 149 pieds 1 pouce de profondeur, conformément à un plan du même déposé au bureau de A. Ducatel un notaire public dans la dite ville de la Nouvelle Orléans.

Secondement—Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même district et îlet, et sur lequel il y a un mur en briques séparant la susdite propriété de celle de Joséphine Guichard, femme de F. M. Benvenu, et la moitié du dit mur, le dit morceau ou portion de terre étant une moitié attenant à la propriété de Mme Bonneval sur la terre de laquelle le mur est construit, laquelle moitié a 6 pouces de largeur sur à peu près 60 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en la rangée de trois splendides magasins en briques à trois étages connus par les numéros municipaux 239, 239 1/2 et 241 rue **Levée**, et **Magasin du Marché.**

Le tout sera vendu en bloc, sujet aux différents baux contractés avec les différents locataires, savoir: No 239 rue **Levée**, occupé par **MM. Levy & Mayer**, loué jusqu'au 30 septembre 1894, à raison de $600 par an, payable $50 par mois; le No 239 1/2 rue **Levée**, occupé par la **Boulangerie Garic**, loué à MM. Samuel et John Garic jusqu'au 31 janvier 1897, à raison de $1 380 par an, payable $115 par mois, et le No 241 rue **Levée**, occupé par P. Salatich comme café, et à lui loué à raison de $600 par an, payable $50 par mois, faisant un revenu total de $2,580 par an, et aussi vendu sujet à l'usufruit de Mme Alfée Bodin pendant le terme de sa vie. Mme Bodin est âgée de plus de 80 ans.

Troisième District.

15° **Trois certains lots de terre** situés dans le faubourg Washington, troisième district de cette ville, désignés par les Nos 8, 9 et 10 de l'îlet No 29, borné par les rues **France, Lesseps, Célestine et Joséphine**, sur un plan de Joseph Pilié, voyer de ville, 25 février 1833, déposé dans le bureau de Chas Janin, ancien notaire, les dits lots mesurant chacun 56 pieds 10 pouces de face à la rue **France** sur 138 pieds 10 pouces entre lignes parallèles, le lot No 8 formant l'encoignure des rues **France** et **Célestine**, étant la même propriété acquise par le défunt de Louis Ferraud, syndic le 12 mars 1834, par acte devant Louis Ferraud, notaire. Enregistré dans le livre No 16, folio 17 et 18.

16° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant situé et étant dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Kerlerec ou St-Jean Baptiste, Claiborne, St-Antoine et Bagatelle**, désigné par le No 4 sur un plan de Arthur De Armas, voyer et ingénieur civil, le 9 novembre 1871, déposé au bureau de G. de Ferriet & Co., encanteurs, mesurant 35 pieds 4 pouces de face à la rue **St-Jean Baptiste**, sur 87 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à deux corps de logis ayant 4 chambres et arrière galerie, arrière bâtisse ayant deux chambres, galerie devant, deux citernes, etc., connue sous le No 467 rue Robertson.

17° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Onzaga, Dorgenois, Lapeyrouse et Rocheblave**, désigné par le No 11, d'après un plan de J. A. Celles, architecte, le 24 septembre 1864, dans le bureau d'Alphonse Barnett, le dit terrain mesure 34 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue **Lapeyrouse** sur 157 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence double à un étage, ayant quatre chambres avec une bâtisse attenante ayant quatre chambres, citernes, lieux d'aisances, etc., connue par le No municipal 154 rue **Lapeyrouse.**

Quatrième District et Paroisse Jefferson.

18° **Un certain îlet de terre**, situé en partie dans le Quatrième district de cette ville et en partie dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat, désigné par le No 120 d'après un plan déposé en le bureau du greffier de l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, étant le No 1 966 du Dossier de la dite Cour, borné par les rues **Van Buren, Quatrième, Clio et Erato**, mesurant 319 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues **Quatrième** et **Van Buren** et 290 pieds 5 pouces 4 lignes de face sur chacune des rues **Clio et Erato.**

19° **Un certain îlet de terre**, situé en partie dans le Quatrième District de cette ville et en partie dans la paroisse de Jefferson en cet Etat, désigné par le No 139 d'après le plan mentionné ci-dessus, borné par les rues **Troisième, Van Buren, Erato et Thalie**, mesurant 255 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à chacune des rues **Van Buren** et **Troisième** et 210 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues **Erato et Thalie.**

20° **Un certain îlet de terre**, situé en partie dans le Quatrième District de cette ville et en partie dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, désigné par le No 138 d'après le plan mentionné ci-dessus, borné par les rues **Thalie, Erato, Quatrième et Van Buren**, mesurant 290 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue **Thalie** et **Erato**, et 255 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à chacune des rues **Quatrième et Van Buren.**

Quatrième District.

21° **Un certain lot de terre**, situé et étant dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Philip, Première, Clara et Martin**, désigné par le No 6 sur un plan de Pecquet & Crampon, anciens

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ment architectes, le 8 mars 1865 esquisse duquel est annexée pour référence par acte pardevant W. J. Castell, notaire public, le 7 octobre 1868; le dit lot mesurant, d'après le dit plan, 29 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue **Première**, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 91 pieds 9 pouces.

22° **Deux certains lots ou morceaux de terre**, situés et étant dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan de L. H. Pilié, ancien voyer de la ville le 10 mai 1860, déposé au bureau de C. E. Fortier, ancien notaire, dans l'îlet borné par les rues **Félicité, Terpsichore, Howard et Liberté**; le lot No 11 mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue **Félicité**, 33 pieds 8 pouces sur le côté du lot No 10, et 9 pieds 1 pouce et 4 lignes sur le côté du lot No 12, et le lot No 12 mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue **Félicité**, 33 pieds 8 pouces et 3 lignes dans le fond sur une profondeur de 9 pieds 1 pouce et 4 lignes sur le côté du lot No 11 et 9 pieds 3 pouces et 1 ligne sur le côté du lot No 13.

Sixième District.

23° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, désigné par le No 18, îlet P, dans le Sixième district de cette ville borné par les rues **Général Taylor Austerlitz, Water et Tchoupitoulas** ou **Levée**, représenté sur un plan de A. S. Phelps, ancien voyer, déposé dans le bureau de G. R. Beard, notaire, le dit lot mesurant 25 pieds de face à la rue **Levée** sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage élevé, retiré de la rue, ayant six chambres, galeries devant et sur le côté, lieux d'aisance, citernes, etc., connu par le numéro municipal 1288 rue **Tchoupitoulas.**

24° **Neuf certains lots de terre** situés dans le Sixième district de cette ville désignés par les Nos 1 à 9, inclusivement, dans l'îlet No 454 borné par la rue **Jena, l'avenue Napoléon**, les rues **Baronne et Dryades**, les lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue **Dryades** sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 1 formant l'encoignure des rues **Jena et Dryades** et les lots 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue **Jena** sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, garantis par hypothèque et toutes les clauses usuelles, portant 7 pour cent d'intérêt par an jusqu'à paiement, les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 en sus du prix d'adjudication et que les prix de la propriété rue Decatur, dans l'îlet No 21, la quatorzième décrite dans cette annonce, sera vendue sujette à l'usufruit de Mme Alfée Bodin, durant sa vie naturelle d'après les mêmes termes que ci dessus; les acquéreurs déposeront 10 pour cent au moment de la vente, du prix de leur enchère.

Acte de vente pardevant A. Doriocourt, N. P., aux frais de l'acquéreur.

6 av—6 8 11 18 25—mai 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Capitalistes Attention!

Le Meilleur Placement d'Argent qui se Soit Offert cette Saison.

Grande Propriété d'encoignure RUE DU CANAL.

BATISSE DU COIN

EN FACE DE LA

DOUANE DES ETATS-UNIS ET DE LA POSTE,

Formant l'angle des rues Canal et Decatur et l'angle des rues Canal et Dorsière.

Près de la Bourse aux Sucres, des gares à passagers des Chemins de Fer Louisville et Nashville, et Southern Pacific, ainsi que des dépôts de fret et des débarcadères de bateaux, dans le voisinage aussi de banques et de compagnies d'assurances, enfin dans le centre même du quartier des affaires et du commerce dans ses diverses branches,

AVEC BAUX

DONNANT, PAR AN,

$8,600 00.

Succession de Alexandre Aristide Mary.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 39,095, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 18 avril 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune ou en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division B, en date du 8 mars 1894 pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, savoir—

Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits de passage et les privilèges y appartenant, ou en quelque sorte que ce soit en faisant partie, situé dans le Second District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Canal, Decatur (anciennement Levée), Douane et Dorsière, et formant le coin des rues Canal et Decatur, et le coin des rues Canal et Dorsière. Le dit terrain ayant—mesure française—46 pieds 9 pouces et 8 lignes de façade rue Decatur, la même façade rue Dorsière, 66 pieds 8 pouces de façade rue du Canal, et la même mesure sur la ligne parallèle à la rue du Canal, s'étendant de la rue Decatur à la rue **Dorsière**, séparant le dit terrain du terrain appartenant aux héritiers de Lucien Adam.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages, faisant face aux rues Canal, Decatur et Dorsière ayant une grande galerie couvrant les trottoirs des deux premières rues et occupée au rez de chaussée par l'établissement connu sous le nom de "The Branch of Louis Saloon." Herman Isaacs, importateur et marchand de tabacs et de cigares de la Havane et du pays, le salon de coiffure "Palace Shaving Saloon." Les étages supérieurs sont divisés en appartements, bureaux, etc.

Laquelle propriété appartenait au défunt qui l'avait achetée des enfants et héritiers de Pierre Laurans, légataire de Joseph Claude Mary. Le défunt ayant été dûment reconnu propriétaire et mis en possession par un jugement de l'ancienne Deuxième Cour de District, rendu et signé le 22 septembre 1864, ainsi qu'il appert du dit jugement et les divers actes cités dans l'inventaire fait dans les procédures présentes. Connu sous les Nos municipaux 65-67-69 rue du Canal et No 3 rue Decatur.

—AUSSI—

5 actions pleinement payées du fonds capital de la People's Slaughter House and Refrigerating Company, limited, selon le certificat No 106.

Conditions.—Pour les actions comptant sur l'adjudication; pour l'immeuble: un tiers ou plus comptant; le reste à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt par an, à partir de l'adjudication, et avec toutes les clauses usuelles de sécurité, dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de l'année 1894, en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent du prix de vente, entre les mains des encanteurs. La vente se fera sujette aux baux existants actuellement pour la propriété savoir le bail sur le No 3 rue Decatur au taux de $100 par mois, expirant le 9 septembre 1895; le bail No 65 rue du Canal, au taux de $183.33 par mois, expirant le 30 septembre 1894; et le bail sur les Nos 65 et 67 rue du Canal, au taux de $133.33 par mois, expirant le 31 octobre 1896.

L'acte de vente pardevant Chs J. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.

10 mars—10 11 14 15 21 28—av 4 5 11 au 18

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en bois à deux étages No 168 rue Robertson, entre les rues Ste-Anne et Dumaine

Succession de Jean-Baptiste Desprats.

No 41,044—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 129 rue Commune—Le MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 2 avril 1894, Dossier No 41,044, pour le compte de la succession de Jean Baptiste Desprats, décédé, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, îlet 178, borné par les rues Robertson, Villeré, Ste-Anne et Dumaine, lequel lot mesure 27 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Robertson sur 95 pieds 10 pouces et 7 1/2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, le tout d'après un plan à la vente.

Les améliorations comprennent Une Bâtisse en Bois à Deux Etages recouverte en ardoises, dans la partie principale ayant 8 chambres et une cuisine à deux étages avec 6 chambres, citernes, etc., donnant un revenu de $30 par mois, à proximité des chars urbains, des églises, des écoles, du marché, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt par an, lien du vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles, l'acquéreur assumera le paiement de tout les taxes pour l'année courante, au-dessus du prix d'adjudication, et déposera 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Antoine Doriocourt, Esq., notaire public, bureau No 18 rue d'Orléans.
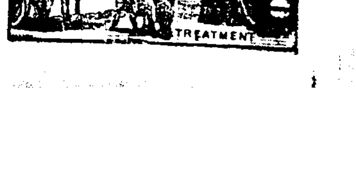
4 avril—4 15 18 29—mai 2 6 7 8 9